

"Le Burundi dénonce la manipulation de la justice pénale internationale"

Deutsche Welle, 10.11.2017 Le Burundi ne collaborera "jamais" avec la Cour pénale internationale. Après l'annonce de la Cour pénale internationale de son intention d'enquêter sur les crimes supposés commis au Burundi depuis 2015, le gouvernement affirme qu'il n'autorisera aucune enquête internationale sur son sol.

Ce jeudi, la Cour pénale internationale (CPI) annonçait qu'elle allait ouvrir une enquête sur des crimes contre l'humanité présumés qui auraient fait au moins 1.200 morts au Burundi depuis avril 2015. Enquête ouverte alors même que le Burundi est devenu, fin octobre, le premier pays à quitter la CPI. Mais ce vendredi le gouvernement annonce qu'il ne laissera pas la Cour pénale internationale faire son travail. Un refus "catégorique". "Le gouvernement n'est pas lié par cette décision", explique la ministre burundaise de la Justice, Aimée Laurentine Kanyana. "Manipulations internationales" Ce vendredi la ministre dénonce la décision de la Cour, l'accusant d'être manipulé par l'Union européenne pour déstabiliser son pays. "Cela confirme encore une fois la politisation des droits de l'homme et de la justice pénale internationale, ainsi que la tentative de déstabilisation des pays africains", estime-t-elle. "Le Burundi a dénoncé par le passé et le fera encore la manipulation de la justice pénale internationale par les forces néocolonialistes pour tenter de porter atteinte à la souveraineté du Burundi et à opérer un changement de régime". Ecouter son interview en intégralité sur Deutsche Welle

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});